

# REGISTRE DES QUESTIONS

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	Communauté de communes de l'Ouest Vosgien
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Appel d'offres ouvert
<b>Référence :</b>	2024SDIVERS17
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le jeudi 03 octobre 2024 à 12:40:02
<b>Date de clôture :</b>	Le mardi 05 novembre 2024 à 12:00:00
<b>Titre :</b>	MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE ET D'UN RESEAU DE CHALEUR A CHATENOIS (88)
<b>Descriptif :</b>	<p>Caractéristiques principales :</p> <p>MISSIONS DE BASE : ESQ – AVP - PRO – AMT – VISA – DET – AOR + MISSIONS COMPLEMENTAIRES : OPC - DCBEG - Projet de police d'abonnement - Projet de règlement de service du RCU - Projet de convention d'achat de chaleur au profit de WM88</p> <p>La partie de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est égale à 2 285 328.00 euros HT</p> <p>L'acheteur n'exige pas de variantes et les variantes libres ne sont pas autorisées.</p>

## REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

### Questions / Réponses

[ 17/10/2024 à 15:22:51 ] Bonjour,

1. Le cadre de MT transmis ne reprend pas l'ensemble des critères du RC notamment sur le sous critère suivant de la valeur technique : « Un échéancier des études détaillées par missions (planning) »  
Pourriez-vous svp nous indiquer si le planning est à intégrer dans la partie « Méthode, Organisation, Méthodologie » du cadre de MT ?
  2. Pourriez-vous nous transmettre le cadre de Mémoire Technique en format Word ?
- Cordialement

## Questions / Réponses

---

[ 18/10/2024 11:26:49 ] Bonjour,

Vous pouvez :

- soit intégrer le planning dans la partie « Méthode, Organisation, Méthodologie » du cadre de MT,
- soit faire un document complémentaire que vous annexez au cadre du MT.

Le cadre du mémoire technique en format Word a été ajoutée aux pièces constituant le DCE

Cordialement

Le service marchés publics de la CCOV

*<br></i>Fichier envoyé en pj : 05 Mémoire technique MOE RCU Chatenois.docx</i>*

[ 10/10/2024 à 11:54:18 ] Bonjour,

Qui doit être le mandataire du groupement ? L'architecte ou le bureau d'études fluides ?

Merci de votre retour

---

[ 10/10/2024 12:12:05 ] Bonjour,

Dans le dossier de consultation des entreprises, il n'y a aucune exigence demandée quant à la qualité du mandataire.

Cordialement

Le service marchés publics de la CCOV